

gigasept® pearls **No Change Service!**Version
01.04Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : gigasept® pearls

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage, Désinfectants

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéProducteur/ Fournisseur : Schülke & Mayr GmbH
Robert-Koch-Str. 222851 Norderstedt
Allemagne
Téléphone: +49 (0)40/ 52100-0
Téléfax: +49 (0)40/ 52100318
mail@schuelke.com
www.schuelke.comAdresse e-mail de la personne responsable de FDS/Personne de contact : Application Department
+49 (0)40/ 521 00 8800
ApplicationDepartment.SM@schuelke.com
(Schülke France SARL:+33-0149698378)
(Schülke & Mayr AG: +41-444665544)**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : INRS / ORFILA : +33(0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

- Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- Conseils de prudence : P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

15630-89-4 Sodium percarbonate

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux : Étiquetage conformément au Règlement 648/2004: (> 30 % agents de blanchiment oxygénés, < 5 % Agents de surface non ioniques, < 5 % Phosphonates, < 5 % EDTA (acide éthylène-diaminotétracétique) et sels, enzymes, parfums)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Pas de dangers particuliers connus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange avec les substances suivantes et des additifs non dangereux.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Sodium percarbonate	15630-89-4 239-707-6 --- 01-2119457268-30	Ox. Sol. 2; H272 Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	25 - 50
Acide citrique	77-92-9 201-069-1 --- ---	Eye Irrit. 2; H319	10 - 25

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

Carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 011-005-00-2 01-2119485498-19-XXXX	Eye Irrit. 2; H319	2,5 - 10
Disodium EDTA	139-33-3 205-358-3 - - - 01-2119486775-20-XXXX	Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373	2,5 - < 10
éthylènediaminetétraacetate-de-tétratosodium	64-02-8 200-573-9 607-428-00-2 01-2119486762-27-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Dam. 1; H318 STOT RE 2; H373	< 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau.
Ne PAS faire vomir.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Traiter de façon symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018
Date de la première version publiée:
05.08.2015

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche
Mousse
Pulvérisateur d'eau
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : aucun

Produits de combustion dangereux : L'oxygène

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

voir section 8 + 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

gigasept® pearls *No Change Service!*

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Stocker au sec. Conserver le récipient bien fermé.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : aucun

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

aucun(e)

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Carbonate de sodium	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	10 mg/m ³
Disodium EDTA	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme	2,5 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	2,5 mg/m ³
éthylènediaminetétraacetate-de-tétrasodium	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme	2,5 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	2,5 mg/m ³

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Acide citrique	Eau douce	0,44 mg/l
	Eau de mer	0,044 mg/l
	Effets sur les installations de traitement des eaux usées	1000 mg/l
	Sédiment d'eau douce	34,6 mg/kg
	Sédiment marin	3,46 mg/kg
	Sol	33,1 mg/kg
Disodium EDTA	Eau douce	2,2 mg/l
	Eau de mer	0,22 mg/l
	Sol	0,72 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	43 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,2 mg/l
éthylènediaminetétraacetate-de-tétrasodium	Eau douce	2,2 mg/l

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

	Eau de mer	0,22 mg/l
	Sol	0,72 mg/kg
	Station de traitement des eaux usées	43 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1,2 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Directive : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Remarques : Protection contre les éclaboussures: Gants en caoutchouc nitrile jetables p.e. Dermatril (Épaisseur de la couche: 0,11 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection. Contact prolongé: Gants en caoutchouc nitrile p.e. Camatril (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,40 mm) ou gants en caoutchouc butyle p.e. Butoject (>480 min., Épaisseur de la couche: 0,70 mm) fabriqués par KCL ou d'autres gants qui garantissent la même protection.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : granuleux

Couleur : bleu clair

Odeur : perceptible

Seuil olfactif : non déterminé

pH : env. 8 (20 °C)
Concentration: 20 g/l
mélangé à l'eau

Point de fusion/point de congélation : non déterminé

Température de décomposition : 60 °C

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur	:	Non applicable
Masse volumique apparente	:	900 kg/m ³
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	légèrement soluble (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune raisonnablement prévisible.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter la formation de poussière.
Exposition à l'humidité.

gigasept® pearls **No Change Service!**Version
01.04Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune raisonnablement prévisible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Méthode de calcul, Nocif en cas d'ingestion.

Composants:**Sodium percarbonate:**

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible

Acide citrique:

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : LD50 intraveineux (Souris): 961 mg/kg

Carbonate de sodium:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2,3 mg/l, 2 h, OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.000 - 5.000 mg/l, 6 h, OCDE ligne directrice 403, Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Provoque de graves lésions des yeux., Méthode de calcul

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

gigasept® pearls *No Change Service!*

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Acide citrique:

Rat, NOAEL: 1.200 mg/kg, Oral(e)

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Sodium percarbonate:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

gigasept® pearls **No Change Service!**Version
01.04Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015**Acide citrique:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 440 - 760 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 85 - 120 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les algues : CI5 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 640 mg/l

Carbonate de sodium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 300 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 200 - 227 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: DIN 38412
- Toxicité pour les algues : CE50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 36,9 mg/l
Durée d'exposition: 35 d
Espèce: Brachydanio rerio
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 25 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia (Daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Sodium percarbonate:**

- Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

gigasept® pearls *No Change Service!*Version
01.04Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015**Acide citrique:**Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B**Carbonate de sodium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium:Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable
Remarques: Selon les critères de l'OCDE, le produit est potentiellement biodégradable (inherently biodegradable).**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:****Sodium percarbonate:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Acide citrique:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,72

Carbonate de sodium:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium:Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Durée d'exposition: 28 d
Facteur de bioconcentration (FBC): 1,8
Remarques: Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.**12.4 Mobilité dans le sol****Composants:****Sodium percarbonate:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Acide citrique:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018
Date de la première version publiée:
05.08.2015

Carbonate de sodium:

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium:

Mobilité : Remarques: La substance ne s'évapore pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau., Une absorption à la phase solide du sol est possible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.

Emballages contaminés : Donner les emballages vides à une entreprise de recyclage.

Code d'élimination des déchets : CED 070699

Code d'élimination des déchets(Groupe) : Déchets de production, de préparation, de vente et de l'application (HZVA) de graisses, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de produits pour la protection personnelle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

gigasept® pearls **No Change Service!**

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Composés organiques volatils : Remarques: aucun, Directive 2010/75/CE sur la limitation des émissions de composés organiques volatils

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Exempt

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
 H302 : Nocif en cas d'ingestion.
 H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 : Nocif par inhalation.
 H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë
 Eye Dam. : Lésions oculaires graves
 Eye Irrit. : Irritation oculaire
 Ox. Sol. : Matières solides comburantes
 STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

gigasept® pearls **No Change Service!**Version
01.04Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018

Date de la première version publiée:
05.08.2015

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Classification du mélange

Acute Tox. 4, H302 : Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318 : Méthode de calcul

Les changements envers la dernière édition!!!

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



gigasept® pearls ***No Change Service!***

Version
01.04

Date de révision:
20.06.2018

Date de dernière parution: 16.05.2018
Date de la première version publiée:
05.08.2015

FR / FR